

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE**MAIRIE****73670 ENTREMONT-LE-VIEUX**

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 8 AVRIL 2019****Date de la convocation** : 02/04/2019**Date d'affichage** : 02/04/2019**Nombre de conseillers** : en exercice : 14**Présents** : 9 **Votants** : 9 + 4 pouvoirs

Le lundi 8 avril 2019 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Le Maire, Monsieur Jean-Paul CLARET.

Etaients présents : Mesdames Rey Suzy, Curiallet Maryvonne, Pin Marie-Thérèse, Burlet Brigitte – Messieurs Claret Jean-Paul, Rey Michel, Charquet Pierre, Chêne Claude, Brancaz Xavier

Absents excusés ayant donnés procurations :

Monsieur Wall Vincent a donné procuration à Monsieur Charquet Pierre
Monsieur Lavit Damien a donné procuration à Madame Pin Marie-Thérèse
Monsieur D'Hooghe Jacques a donné procuration à Monsieur Rey Michel
Madame Lenfant Anne a donné procuration à Madame Rey Suzy

Absents : Levrot Laurent

Suzy Rey est élue secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Le Maire a ouvert la séance en remerciant l'ensemble des personnes présentes.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Le Maire rappelle l'ordre du jour ;

I. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2018 :

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil le compte administratif de la commune pour 2018 :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	269 295.49 €	0.00 €	0.00 €	61 132.16 €	269 295.49 €	61 132.16 €
Opérations de l'exercice	248 748.63 €	604 343.68 €	674 816.79 €	896 349.60 €	923 563.44 €	1 500 693.28 €
TOTAUX	518 044.14 €	604 343.68 €	674 816.79 €	957 481.76 €	1 192 860.93 €	1 561 825.44 €
Résultats de clôture	0.00 €	86 299.54 €	0.00 €	282 664.97 €	0.00 €	368 964.51 €
Restes à réaliser	281 967.34 €	276 100.00 €			281 967.34 €	276 100.00 €
TOTAUX CUMULES	800 011.48 €	880 443.68 €	674 816.79 €	957 481.76 €	1 474 828.27 €	1 837 925.44 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0.00 €	80 432.20 €	0.00 €	282 664.97 €	0.00 €	363 097.17 €

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Monsieur Le Maire se retire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité approuve les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote pour : 8 + 4 pouvoirs

Délibération n°29/2019

II. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE DE MONSIEUR LE PERCEPTEUR :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Paul CLARET
Après s'être fait présenter le budget primitif de tous les budgets de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2018

Après s'être assuré que le receveur a pris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant :

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2°) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré à l'unanimité

Vote pour : 9 + 4 pouvoirs

Délibération n°30/2019

III. AFFECTATION DES RESULTATS :

Monsieur Le Maire rappelle qu'il y a lieu de prévoir l'affectation des résultats.

	RESULTAT CA 2017	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-289 295,49 €		355 595,03 €	Dépenses 281 967,34 €	-5 897,34 €	80 432,20 €
				276 100,00 €		
FONCT	352 628,91 €	291 496,76 €	221 532,81 €	Recettes		282 664,97 €

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2018	282 664.97 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0.00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		282 664.97 €
Total affecté au c/ 1068 :		0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2018	
Déficit à reporter (ligne 002)		0.00 €

Vote pour : 9 + 4 pouvoirs

Délibération n°28/2019

IV. APPROBATION DU COMPTE ASSAINISSEMENT 2018 :

Monsieur Le Maire présente le compte administratif assainissement 2018 ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	165 727.15 €	14 344.41 €	0.00 €	14 344.41 €	165 727.15 €
Opérations de l'exercice	53 103.63 €	37 247.99 €	53 002.73 €	49 402.14 €	106 106.36 €	86 650.13 €
TOTAUX	53 103.63 €	202 975.14 €	67 347.14 €	49 402.14 €	120 450.77 €	252 377.28 €
Résultats de clôture	0.00 €	149 871.51 €	17 945.00 €	0.00 €	0.00 €	131 926.51 €
Restes à réaliser	1 934.54 €	0.00 €			1 934.54 €	0.00 €
TOTAUX CUMULES	55 038.17 €	202 975.14 €	67 347.14 €	49 402.14 €	122 385.31 €	252 377.28 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0.00 €	147 936.97 €	17 945.00 €	0.00 €	0.00 €	129 991.97 €

Monsieur Le Maire se retire.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif.

Vote pour : 8 + 4 pouvoirs

Délibération n°34/2019

V. APPROBATION DE COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT DE MONSIEUR LE PERCEPTEUR :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Paul CLARET

Après s'être fait présenter le budget primitif de tous les budgets de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

mandants, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2018

Après s'être assuré que le receveur a pris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant :

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2°) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré à l'unanimité

Vote pour : 9 + 4 pouvoirs

Délibération n°35/2019

VI. AFFECTATION DES RESULTATS :

Monsieur Le Maire rappelle qu'il y a lieu de prévoir l'affectation des résultats.

	RESULTAT CA 2017	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses 1 934,54 €		
INVEST	165 727,15 €		-15 865,64 €	0,00 €	-1 934,54 €	147 936,97 €
FONCT	-14 344,41 €	0,00 €	-3 600,59 €	Recettes		-17 945,00 €

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2018	0.00 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0.00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		0.00 €
Total affecté au c/ 1068 :		0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2018	
Déficit à reporter (ligne 002)		17 945,00 €

Vote pour : 9 + 4 pouvoirs

Délibération n°33/2019

VII. VOTE DES TAXES D'IMPOSITION 2019:

Sur proposition de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, que les taux d'imposition s'établissent pour l'année 2019 comme suit :

Taxe directe locale	Taux d'imposition
Taxe d'habitation	19.19 %
Taxe foncière (bâti)	20.10 %
Taxe foncière (non bâti)	144.01 %

Vote pour : 9 + 4 pouvoirs

Délibération n°31/2019

VIII. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le **Budget Primitif M14 « Commune » pour l'année 2019 :**

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour le section d'investissement,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Equilibre des recettes et des dépenses : 1 081 685.97 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Equilibre des recettes et des dépenses : 933 352.00 €

Vote pour : 9 + 4 pouvoirs

Délibération n°32/2019

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

IX. VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2019 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif M49 « Assainissement » pour l'année 2019 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour le section d'investissement,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Equilibre des recettes et des dépenses : **81 400 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Equilibre des recettes et des dépenses : **188 171.51 €**

- **Approuve** les modifications statutaires du SDES, détaillées dans la délibération du comité syndical du SDES n° CS 04-11-2018 en date du 18 décembre 2018, laquelle est jointe en annexe de la présente.

Vote pour : 9 + 4 pouvoirs

Délibération n°36/2019

X. APPROBATIONS AVENANTS AMENAGEMENTS DES BUREAUX :

1. Clément Décor :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux supplémentaires ont été demandés à l'entreprise CLEMENT DECOR (lot 3 : Cloisons – plafond) :

- Remplacement de la peinture par de la toile de verre et création une trappe pour accéder aux canalisations
- Réalisation des bureaux supplémentaires 8 et 9 avec l'installation de cloisons et de blocs portes

Monsieur Le Maire rappelle les montants initiaux des travaux et l'avenant n°1 :

Montant des travaux initialement prévus : 29 918.50 euros HT, soit 35 902.20 euros TTC

Avenant n°1 : 750.00 euros HT soit de 900.00 euros TTC,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les avenants n°2 et n°3 de l'entreprise CLEMENT DECOR et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents correspondants :

- avenant n°2 : plus value de 520.00 € HT soit 624.00 € TTC
- avenant n°3 : plus value de 3 164.96 € HT soit 3 797.95 € TTC

- soit un nouveau montant du marché : 34 353.46 € HT soit 41 224.15 € TTC

Vote pour : 9 + 4 pouvoirs

Délibération n°37/2019

2. REAME :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux supplémentaires ont été demandés à l'entreprise REAME (lot 4 : Electricité) pour l'aménagement des bureaux 8 et 9.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Monsieur Le Maire rappelle les montants initiaux des travaux et l'avenant n°1 :
Montant des travaux initialement prévus : 29 100.00 euros HT, soit 34 920.00 euros TTC
Avenant n°1 : 1 742.10 euros HT soit de 2 090.52 euros TTC,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°2 de l'entreprise REAME et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents correspondants :

- avenant n°2 : plus value de 2 111.75 € HT soit 2 534.10 € TTC

- soit un nouveau montant du marché : 32 953.85 € HT soit 39 544.62 € TTC

Vote pour : 9 + 4 pouvoirs

Délibération n°38/2019

3. L'art du CVC :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux supplémentaires ont été demandés à l'entreprise L'ART DU CVC (lot 5 : Sanitaire Chauffage VMC) pour l'aménagement des bureaux 8 et 9.

Monsieur Le Maire rappelle les montants initiaux des travaux et l'avenant n°1 :
Montant des travaux initialement prévus : 31 600.00 euros HT, soit 37 920.00 euros TTC
Avenant n°1 : 635.00 euros HT soit de 762.00 euros TTC,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°2 de l'entreprise L'ART DU CVC et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents correspondants :

- avenant n°2 : plus value de 260.00 € HT soit 312.00 € TTC

- soit un nouveau montant du marché : 32 495.00 € HT soit 38 994.00 € TTC

Vote pour : 9 + 4 pouvoirs

Délibération n°39/2019

XI. APPROBATION DEVIS AGATE POUR DEMATERIALISATION DES DELIBERATIONS :

1. Validation de la convention avec la Préfecture de Savoie :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les actes administratifs soumis au contrôle de légalité (exemple : les délibérations) peuvent être transmises par dématérialisation auprès de la Préfecture de la Savoie, via une plateforme sécurisée.

Ce dispositif homologué permet une économie financière sur l'impression des délibérations, sur les envois postaux et permet un gain de temps sur les retours visés de la Préfecture.

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **valide** le principe de la télétransmission des actes administratifs via ACTES Réglementaire
- **fixe** la date de début de télétransmission au 23 avril 2019
- **autorise** Monsieur Le Maire à signer la future convention avec la Préfecture
- **autorise** Monsieur Le Maire à signer le marché avec Berger Levrault

Vote pour : 9 + 4 pouvoirs

Délibération n°40/2019

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

2. Approbation du devis AGATE pour paramétrage et formation :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que cette télétransmission nécessite un paramétrage via Berger Levrault. AGATE nous chiffre ce paramétrage ainsi que la formation (2 heures en télémaintenance) pour l'utilisation par le secrétariat à 158.00€ TTC.

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** le devis d'AGATE pour le paramétrage et la formation pour 158.00 € TTC
- **autorise** Monsieur Le Maire à signer les documents correspondants

Vote pour : 9 + 4 pouvoirs

Délibération n°41/2019

XII. APPROBATIONS MARCHES : TRAVAUX DE LA BOULANGERIE :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal des travaux relatifs à l'aménagement de la boulangerie dans un bâtiment communal.

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les marchés avec les entreprises suivantes :

➤ lot 2 : Menuiserie

Entreprise SARL MAG

Montant du marché : 12 466.43 € HT

➤ lot 3 : Cloison plafond

Entreprise Euro Confort Maintenance

Montant du marché : 12 110.46 € HT

➤ lot 4 : Electricité

Entreprise CAB'BAT

Montant du marché : 19 972.00 € HT

➤ lot 5 : Sanitaire Chauffage Ventilation

Entreprise L'ART DU CVC

Montant du marché : 26 000.00 € HT

➤ lot 6 : Carrelage

Entreprise Vision Carrelage

Montant du marché : 15 343.00 € HT

➤ lot 7 : Peinture

Entreprise Euro Confort Maintenance

Montant du marché : 4 396.15 € HT

Vote pour : 9 + 4 pouvoirs

Délibération n°42/2019

Monsieur Xavier Brancaz quitte le Conseil Municipal

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

XIII. APPROBATIONS DES BAUX DE LA LOCATION DES BUREAUX :

Ce point est reporté au prochain Conseil Municipal

XIV. QUESTIONS DIVERSES :

1. Remboursement électricité Mme RATAT :

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un remboursement de facture auprès d'EDF (relevé du 1^{er} janvier 2019 au 21 février 2019) doit être effectué pour la somme de 528.56€.

En effet, EDF a enregistré le changement de location au 21 février 2019 alors que la reprise du contrat par la Commune date du 17 novembre 2018.

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Accepte** le remboursement de 528.56€ auprès d'EDF
- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer les documents correspondants

Vote pour : 8 + 4 pouvoirs

Délibération n°43/2019

2. Remboursement de frais :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des frais payés personnellement par Monsieur Michel REY :

- 51.06€ correspondant à des frais de carburant (facture jointe)
- 27.80€ correspondant à un repas (facture jointe)

Après délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- de rembourser les frais engagés à Monsieur Michel REY pour un montant total de 78.86€

Vote pour : 8 + 4 pouvoirs

Délibération n°44/2019

3. Demande de subvention 2019 au profit de la coopérative scolaire de l'école d'Entremont-le-Vieux :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque année la commune verse à la coopérative scolaire une subvention qui a pour objectif de financer les transports liés aux différentes activités scolaires.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **décide d'allouer au profit de la coopérative scolaire, une subvention d'un montant de 30.00 euros par élève, soit 1 530 € (30.00 euros x 51 élèves).**

Vote pour : 8 + 4 pouvoirs

Délibération n°45/2019

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

4. Demande de subvention pour la classe découverte au profit de la coopérative scolaire de l'école d'Entremont-le-Vieux :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de la classe découverte dans un centre d'hébergement sur l'apprentissage de la natation pour les élèves de CP à CM2. Un accord de principe courant juin 2018 a été approuvé pour un montant de 2 000€.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **décide d'allouer au profit de la coopérative scolaire, une subvention d'un montant de 2 000€ pour le projet de classe découverte.**

Vote pour : 8 + 4 pouvoirs

Délibération n°46/2019

5. Tarif du musée :

Monsieur Le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le prix de vente d'articles à la boutique du musée (nouveaux articles) et rappelle l'ensemble des tarifs existants, comme indiqué en annexe.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de ces produits et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le tarif concernant la mise en vente de ces articles et rappelle l'ensemble des tarifs existants, comme indiqué en annexe.

Vote pour : 8 + 4 pouvoirs

Délibération n°47/2019

6. Ecole - cantine :

Madame Suzy Rey prend la parole et informe les membres du Conseil Municipal du compte rendu du Conseil d'école qui a eu lieu le 4 avril 2019, en présence de Madame BARROSO. Elle rappelle notamment les événements graves qui se sont déroulés entre les élèves de CM2. Un plan d'action de prévention contre le harcèlement scolaire va être mis en place afin de permettre à chacun de se positionner professionnellement, de mieux comprendre le problème, de le détecter et d'orienter le ou les enfants, le cas échéant, vers des professionnels qualifiés.

Actuellement, la 3^{ème} classe est en blocage jusqu'en juin. Les prévisions pour la rentrée sont de 51 enfants. Si le nombre d'enfants est inférieur, la 3^{ème} classe fermera. Au vu de l'incertitude du maintien ou non de cette 3^{ème} classe, le second poste d'ATSEM ne sera pas remis en cause pour la rentrée 2019 mais la réflexion portera sur le long terme.

De plus, l'équipe pédagogique demande à nouveau un portable professionnel fourni par la Mairie notamment pour ce voyage. La réponse négative a à nouveau été apportée, un téléphone fixe dans le centre d'hébergement est disponible pour la communication avec les parents pour cette semaine.

Enfin, le projet ENIR « Ecole Numérique Innovantes et Ruralités » a été accepté. Ce projet permettra d'équiper les classes en matériel informatique de qualité dès la rentrée de septembre 2019. Le financement de ce projet est subventionné à hauteur de 7 000€ pour une dépense de 15 000€.

7. Informations diverses :

- L'adhésion avec AGATE a été renouvelée pour 2019

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

8. Réunion à venir :

- le lundi 15 avril 2019 à 19h30 : commission urbanisme

Prochain Conseil Municipal : mercredi 17 avril 2019 à 19h30

Levée de la séance à 23h50

Fait à Entremont le Vieux,
Le 15 avril 2019

Le Maire,
Jean-Paul Claret



